

Image not found or type unknown



Un même salarié peut-il cumuler plusieurs CDD ?

Fiche pratique publié le **24/05/2012**, vu **1061 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Il s'agit ici de faire signer plusieurs CDD à temps partiel simultanément, pour que le salarié puisse occuper plusieurs postes au sein de la même entreprise. La loi l'autorise-t-elle ?

[Lire la suite](#)